



CI-CPI

Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale

PROGRAMME DE LA 14^{ÈME} CONFÉRENCE TRIMESTRIELLE

Thème central : "Droit de l'homme et raison d'Etat"

Lieu : Ivotel – Abidjan (Plateau) - Date : Mercredi 28 février 2018 à 09 Heures

HEURES	ACTIVITÉS	INTERVENANTS	MODÉRATEURS
08H00-09H00	Accueil et installation des invités	Comité d'organisation	
09H00-09H20	Allocutions	<ol style="list-style-type: none">1. M. Ali Ouattara, Président de la CI-CPI2. Mme Jelena Pia-Comela, Directrice Exécutive Adjointe de la CICC (New-York)3. M. Sansan Kambilé, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme	Alexis Noumé , Press Media CI-CPI
09H20-10H20	PANEL		
	Sous-thème 1 : La raison d'Etat est-elle source de violation des droits humains ? (20 mn)	Me Drissa Traoré , Vice-Président de la CI-CPI et Vice-Président de la FIDH	Me Bambaouélé , Président de la Commission juridique de la CI-CPI.
	Sous-thème 2 : Défis et enjeux de la lutte contre l'impunité face à la raison d'Etat. (20 mn)	Mme Aimée Zébéyoux , Magistrat, Présidente de l'AFJCI	
	Sous-thème 3 : Les efforts de l'Etat de Côte d'Ivoire pour garantir un Etat de droit. (20 mn)	Représentant du Ministère de la Justice (Abidjan – Côte d'Ivoire)	
10H20-11H20	Échanges	Panélistes & Invités	
11H20-11H25	Mot de remerciements	Président de la CI-CPI	Alexis Noumé , Press Media CI-CPI
11H25-11H55	Rafraîchissement	Service traiteur de l'hôtel	
11H55		Fin de l'activité	